



## Déclarations CFE CGC

Veillez trouver sur notre site CFE CGC Orange nos déclarations préalable :

[CFE-CGC Orange - Ajouter article](#) | [CFE-CGC groupe Orange \(cfecgc-orange.org\)](#)

## Informations CSE AG

Ces derniers mois, les réunions de CSE se sont déroulées dans des conditions particulières. Certaines ont accusé un retard significatif dans leur déroulement impactant fortement la présentation de nombreux dossiers. D'autres n'ont pu tout bonnement voir leurs ordres du jour ouverts compte tenu de blocages systématiques liés principalement à un manque de dialogue social de la Direction.

Ce qu'il faut savoir, c'est que les lois Macron ont particulièrement réduit les marges de manœuvre des instances représentatives du personnel (CSE, CSSCT et Délégation du Personnel) réduisant la qualité du dialogue social que nous avons avec la Direction. **Depuis, cette dernière joue systématiquement sur les délais pour valider des dossiers n'ayant pu être présentés, discutés ou faire l'objet de complément d'information en CSEE.**

Ces situations se sont présentées à de nombreuses reprises laissant les élus face une aigreur sans précédent.

L'accident survenu à la boutique de Matoury, en Guyane, tout comme le démarrage des négociations dans le cadre de la fusion d'Orange Caraïbe au sein d'Orange SA, n'apportent aucune sérénité à ce dialogue social vicié depuis les dernières élections professionnelles 2019 et l'adaptation de ces nouvelles instances. Les élus ont bien conscience que la « Direction joue la montre » pour s'affranchir de toute discussion.

Aussi, le déroulement du CSE des 24 et 25 mai derniers s'est déroulé dans un climat tendu. Les dossiers prévus d'être présentés n'ont pu l'être du fait du délai particulièrement long pris par la Direction pour traiter intégralement et correctement en CSEE le dossier relatif à l'accident survenu le 19 janvier dernier à la Boutique de Matoury, ayant entraîné des jours d'arrêt de travail (Incapacité Temporaire de Travail) de 3 collaborateurs et impacté leur taux d'audition.

Face à l'inertie de la Direction et l'absence d'experts (préventeur, Inspecteur du travail, médecin du travail, agent de la CGSS) pour éclairer les élus sur ce sujet, **la CFE CGC a décidé de déposer une alerte pour danger grave et imminent, tant pour cette boutique que pour l'ensemble des boutiques propriétaires de la DO Antilles Guyane afin d'analyser clairement la situation dans chacune d'elles avec la Direction et prévoir un plan d'action pour éviter à nouveau ce type d'accident.**

Imaginez-vous un seul instant qu'une alarme anti-intrusion extrêmement puissante se déclenche accidentellement dans le bâtiment où vous exercez votre activité professionnelle et qu'en conséquence, votre quotidien soit impacté à vie ? Comment réagiriez-vous ? L'action des élus vise justement à ce que la Direction assure correctement son rôle et ses responsabilités.

La CFE CGC a donc demandé, lors de ce CSE de mai, à reporter le point sur l'ouverture exceptionnelle des dimanches en 2022, en lien avec le sujet de la boutique de Matoury.

Cette demande a fait l'objet d'un vote des élus :

- Vote des élus :
- **POUR** : CFE CGC – CFDT – CGTM – UTT -UGTG
- **ABSTENTION** : FO
- **La CGTG absent lors du vote**

Mais malgré ce vote, la Direction a considéré que le dossier a été « valablement discuté » et a fait valoir sa position pour nous indiquer que « l'avis est réputé rendu par les élus. Au mépris de toute discussion de qualité et d'un vote valablement exprimé par les élus sur ce dossier, d'une façon anti-démocratique, la Direction a validé finalement, seule, l'ouverture des boutiques certains dimanches en 2022. Welcome !

Nous reviendrons vers vous prochainement afin vous faire état de nos avancées sur les dossiers en cours, comme à l'accoutumée.

Dans l'attente, nous vous proposons de prendre connaissance de nos déclarations et des réponses apportées par la Direction lors de ce CSE.

## Vos représentants

### Vos Élus CSE titulaires :

- Diana **ETIENNE ROUSSEAU** (Baie Mahault)



- Gaëtan **ABSALON** (Fort de France)



- Hubert **LEMARQUAND** (Baie Mahault)



- Eric **DRANE** (Baie Mahault)



### Vos Élus CSE suppléants :

- Marie **LORET** (Rémire Montjoly)



- Theymyre **CHARABIE** (Baie Mahault)



- Nathalie **LAURENCIN FELICIA** (Le Lamentin)



- **Votre Représentante Syndicale** : Alexandra **SALIBUR** (Baie Mahault)



### Vos représentants CSSCT

**Client AG :** Gaëtan **ABSALON**    **Réseaux et SI :** Eric **DRANE**    **Fonctions support AG :** Nathalie **LAURENCIN FELICIA**